

Association 2 pieds 2 roues

<http://2p2r.org>

AUTATE

<http://autate.fr>



Communiqué

mardi 2 avril 2019

Pour que le Pont Neuf et l'axe rue de Metz/rue de la république soient réservés aux modes actifs et transports en commun

Manifestation mardi 9 avril 2019

Nous sommes en 2019. Les embouteillages paralysent quotidiennement notre agglomération. **Les automobiles, camions et motos asphyxient ceux qui font l'effort de pédaler ou de marcher.** Ils immobilisent trop souvent les usagers des bus. Toulouse ville rose, ville thrombose. Le modèle "automobile" est à bout de souffle. Ni l'Etat, ni les collectivités locales n'avancent de solution sérieuse. Nous voulons une primauté aux modes respectueux de la santé de tous et de l'environnement : à pied, à vélo et en transports en commun. Partout, les besoins sont immenses. Mais ce 9 avril, focalisons-nous sur l'hyper-centre et l'axe Est-Ouest. La traversée en voiture de cet axe central est devenue anachronique et source de nuisances.

Nous demandons :

- **le Pont Neuf réservé aux piétons, cyclistes et transports en commun.** Bordeaux vient de le faire avec le Pont de Pierre.
- une augmentation de l'espace piéton et cyclable sur l'axe Est-Ouest : **place Esquirol piétonne, zone de rencontre rue de la république, un espace apaisé rue de Metz.**
- **un accès à l'hyper-centre réservé aux riverains** et exceptions. Le transit auto/moto ne doit plus traverser le centre historique.
- une modernisation du plan de circulation du canal. Mettons un terme à ce "torrent" de moteurs tournoyant autour de la **Halle aux Grains.**
- la suppression du terminal de bus du **Cours Dillon** et un réseau bus plus adapté : moins de bus grand format, plus de navettes légères dans l'hyper-centre.
- le développement **des livraisons à vélo, des vélo-taxi.**
- **Que les places Roguet et Saint-Cyprien** ne soient plus des giratoires 2X3 voies automobiles mais une seule place apaisée et végétalisée où les piétons prennent plaisir à marcher.

L'Hotel d'Assézat (1555), le Musée des Augustins (XIV^{ème} siècle), la Halle aux grains : autant de bijoux historiques sinistrés par un flux motorisé trop important. Mettons-les en valeur en supprimant le trafic de transit.

L'Association 2 pieds 2 roues a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis plus de 35 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association 2 pieds 2 roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse trois fois par an un journal d'information.

Préoccupons-nous enfin des **personnes à mobilité réduite** : leur **parcours est trop souvent jalonné d'obstacles** : trottoir encombré, scooters en travers, carrefour problématique, trottoir infranchissable en fauteuil. Soyons réalistes, exigeons une mobilité propre et respectueuse !

Mardi 9 avril à 18h30, allons marcher pour exiger des évolutions fondamentales ! Rendez-vous au bord du canal du midi derrière la Halle aux Grains et marchons jusqu'à la Patte d'Oie.

Le détail de nos propositions : https://2p2r.org/IMG/pdf/dossier_presse_traverseeestouest_v5.pdf

Pour plus d'informations, contacter :

Florian Jutisz, Vice-président 2 pieds 2 roues, tél. : 06 67 72 57 89

Marie-Pierre Bès, présidente AUTATE, tél : 07 81 26 81 09

Avec le soutien de :



L'Association 2 pieds 2 roues a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis plus de 35 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association 2 pieds 2 roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse trois fois par an un journal d'information.